

Le site : l'Hôtel du Département

Le terrain triangulaire mis à disposition, est situé au sein de l'Hôtel du Département en limite d'un quartier résidentiel. Il est bordé à l'Est et au Nord par deux voies de circulation et des parkings du Conseil Général et à l'Ouest en limite séparative, par le Chemin du Prieuré, liaison piétonne prolongée par la passerelle reliant le quartier de la Croix Saint-Sylvère à la Préfecture. Il surplombe au Sud par la pointe du triangle formé, le Boulevard de l'Hautil. Les bâtiments de l'Hôtel du Département, en forme de L, sont essentiellement en R+3. Leurs façades tramées et revêtues d'un parement en briques forment un ensemble homogène. Le quartier résidentiel jouxtant le terrain est composé de pavillonnaires et de petits collectifs, entouré d'espaces verts plantés d'arbres à haute tige. Les bâtiments sont implantés suivant une trame orthonormée orientée Nord/Sud que l'oblique dessinée par le chemin du Prieuré vient perturber.

Le projet : une "maison" ouverte sur la ville

Le projet mené dans le cadre d'une démarche de développement durable, s'intègre dans son environnement, à travers une conception bioclimatique qui s'oriente autour des axes suivants :

- Volumétrie du bâtiment et percement des façades pour optimiser l'éclairage naturel tout en minimisant les déperditions thermiques;
- Isolation par l'extérieur des parois afin de réduire les ponts thermiques et bénéficier de l'inertie des murs béton ;
- Fragmentation optimisée du bâtiment et création d'un atrium afin de bénéficier des apports solaires gratuits l'hiver des orientations Sud et d'un maximum d'éclairage naturel;
- Protections solaires permettant de maîtriser les apports solaires en été.

Le bâtiment en R+4 est composé d'un corps principal orienté suivant l'axe Nord/Sud et d'une aile en retour. L'oblique de la voie piétonne, tel un coup de scalpel vient "trancher" le bâtiment, en exposant ainsi l'intérieur. Dans l'espace mis à nu, un jardin de plain pied avec la voie piétonne et les espaces verts, s'inscrit en continuité avec l'atrium, ouvert sur trois niveaux et protégé par une verrière doublée de brise-soleils. Le bâtiment symboliquement ouvert sur la ville, s'organise autour de cet atrium par un jeu de coursives, de bureaux et d'espaces d'attente. Le traitement en encorbellement des façades et l'évidement partiel du rez de chaussée allègent le bâtiment, en le décollant du sol, et par la transparence des parois vitrées, créent une large perspective sur l'atrium largement éclairé et le jardin contigu.

À l'instar du rez-de-chaussée, le dernier étage est implanté en retrait des façades, minimisant la hauteur perceptible et la frontalité par rapport aux bâtiments voisins. En façade Ouest, l'aménagement d'une terrasse limite la hauteur du bâtiment à R+3, permettant de retrouver l'échelle du bâti environnant en réduisant son impact sur le quartier résidentiel et en respectant l'épannelage R+2, R+3, R+4. La terrasse face aux bâtiments d'habitation, est traitée comme un jardin suspendu planté d'arbustes et celle du R+4 est entièrement végétalisée. Au Sud, l'extrémité du bâtiment forme un « signal fort » clairement identifiable depuis le Bld de l'Hautil.

Structure et matériaux : naturels et robustes

Conçue principalement en béton armé selon un système poteaux, poutres et voiles, plus verrière et coursives en charpente métallique, légère et de faibles dimensions. Les cages d'ascenseurs et d'escalier réalisées en béton banché assurent la stabilité horizontale et le contreventement. Pour faciliter la mise en œuvre (livraisons, rapidité d'exécution, chantier propre), les poutres et les dalles sont préfabriquées en usine et mises en place sur chantier. Les voiles périmétriques sont de type « prémurs ».

Dans un souci à la fois d'homogénéité, de pérennité et d'intégration des principes de maintenance, nous avons volontairement limité le choix des matériaux :

- menuiseries extérieures en aluminium à haute performance par double rupture de pont thermique avec vitrage peu émissif et acoustique plus isolant 10/16/4 et remplissage argon. Les ouvrants facilitent le jour, la ventilation naturelle et la nuit, rafraîchissent les locaux. Leur ouverture est simple, le nettoyage est facile.

- façades isolées par l'extérieur, constituées de deux peaux superposées, valorisant la fraîcheur nocturne : la première peau, très fine en zinc, de teinte « pigmento » brun rouge vient enserrer le bâtiment en façade Nord et Est. Les baies posées à fleur, s'inscrivent dans la trame verticale des joints de bout et dynamisent la façade par l'alternance subtile de la matière mate et colorée du zinc et celle brillante et réfléchissante des vitrages.

Au droit du parvis, une « faille » marque l'entrée, laissant apparaître la deuxième peau en panneaux de résine texturée en fibres de bois de type "Trespa" ou équivalent. Pixélisée par le percement aléatoire des baies, cette seconde peau recouvre le reste du bâtiment. La finition métallisée et la teinte cuivrée des panneaux jouent de la lumière et rappellent par leur couleur les façades existantes en brique. Par ses teintes brunes rouges et cuivrées, le bâtiment s'harmonise avec les nuances colorées du site tout en se différenciant suffisamment pour être aisément identifiable.

En façade Sud, face au jardin, la grande verrière du patio est protégée par des écrans moucharabiés et des brise-soleils permettant de régulariser les apports solaires : protecteur l'été, il laisse passer le soleil d'hiver. La partie horizontale (5° de pente) est traitée en vitrage autonettoyant et reçoit une protection solaire de type Vélum motorisée assurant même en position fermée, la luminosité de l'atrium et des bureaux en second jour. Les baies exposées au soleil et munies d'ouvrants à soufflet, reçoivent des brise-soleils de type Sofermi ou Griesser.

Le fonctionnement : simple et clair

Les circulations sont identiques à chaque niveau et distribuent les bureaux autour de l'atrium, véritable poumon de l'établissement. L'entrée s'effectue depuis un large parvis, abrité des intempéries et aménagé de manière à permettre l'attente de l'ouverture au public. Il se prolonge en rez-de-chaussée par un vaste hall, espace intermédiaire tant par sa nature que dans son usage largement ouvert sur l'extérieur, occupant une hauteur de trois niveaux et généreusement éclairé par la lumière naturelle, il est tout à la fois "dedans/dehors". Agrémenté d'arbres qui prolongent le jardin et le font pénétrer au cœur même du projet, il constitue un lieu avenant, chaleureux et convivial, permettant d'appréhender dès l'entrée, le bâtiment dans sa globalité et d'en comprendre immédiatement le fonctionnement.

Plutôt que de pénétrer directement dans le pôle « info handicap », nous avons préféré créer au rez-de-chaussée, un espace « tampon », pré-accueil permettant de gérer le flux du public et implanter au premier étage ; les bureaux d'entretien personnalisés et les cabinets médicaux.

Les agents viennent à la rencontre des usagers pour les accueillir, les accompagner, les informer puis les orienter vers les bureaux situés au premier étage et visibles du hall. Les espaces d'information et de détente, meublés et équipés de manière à favoriser la convivialité et le jardin accessible au public complètent le hall et participent à l'accueil et à l'hospitalité des lieux. La salle de repos et les salles de réunion utilisables par les associations sont situées légèrement en retrait, dans l'aile principale et desservies par un couloir vitré. La transparence des cloisons ouvre des percées et vues à travers le bâtiment vers le jardin arboré.

Les espaces « non accessibles au public » sont situés en périphérie du hall, proche de l'entrée principale et des ascenseurs : les bureaux de l'accueil téléphonique, la salle de tri du courrier, un local de stockage, les vestiaires-sanitaires et la tisanerie réservée au personnel. L'ensemble communique facilement avec le pôle encadrement par l'escalier situé à proximité immédiate.

Le premier étage accueille les bureaux d'entretien personnalisé du pôle « info handicap » : desservi depuis le hall par deux ascenseurs et l'escalier principal qui distribuent directement la salle d'attente en mezzanine. Celle-ci largement éclairée par la verrière, aménagée de fauteuils confortables et de tables basses, surplombe le rez de chaussée, et s'ouvre sur les étages supérieurs et la ville. Les longues percées visuelles dans l'épaisseur du bâtiment libèrent des perspectives sur l'ensemble de l'étage et sur l'extérieur.

Sept bureaux d'entretien desservis par des coursives s'organisent en périphérie de l'atrium, disposent d'une deuxième issue communiquant directement avec les fonctions communes et le pôle encadrement. Les autres bureaux d'entretien et les cabinets médicaux sont situés en continuité dans l'aile principale et distribués par un couloir central, éclairé naturellement.

Deux salles d'attente sont créées par des élargissements de la circulation. L'une est à proximité de la salle de jeu, ouverte et fermée tout à la fois sur l'espace intérieur par ses parois vitrées et sur l'extérieur par des baies situées en partie basse des façades, à l'échelle des enfants.

L'étage dispose de deux blocs sanitaires, l'un réservé au public et l'autre au personnel.

Les espaces accessibles au public sont clairement différenciés des zones réservées au personnel : l'encadrement du pôle info handicap est situé à l'arrière des bureaux d'entretien personnalisé. Le secrétariat en position stratégique à l'entrée du pôle, dispose d'une vue sur la salle d'attente et sur l'ensemble des espaces accueillant le public.

Les autres pôles regroupés par service, conformément au programme, se répartissent dans les étages supérieurs et s'organisent de manière quasiment identique autour de l'atrium et de la circulation centrale. Cependant, la conception du projet favorise la connexion entre les agents : l'atrium fait lien entre les différents niveaux et les liaisons entre les services sont facilitées par la disposition des circulations verticales et horizontales, éclairées naturellement par la verrière ou par des baies en façade, et conçues de manière à minimiser les distances à parcourir. Des élargissements dans les couloirs intègrent espaces reprographie, tisaneries, zones d'attente.

Le deuxième étage accueille les pôles « enfants et instruction adultes ». Le troisième, les pôles « paiement des prestations et évaluation adultes ». Le quatrième, les pôles « direction, administratif, financier et établissements » ainsi que la salle de convivialité et la grande salle de réunion, divisible en deux et ouvrant sur une terrasse extérieure, donnant sur le parc.

Le stationnement : optimisé

Le projet comprend 78 places VL, (12 de plus que la solution de base), soit 13 places PMR en surface, accessibles depuis le parvis et 65 places (dont 2 PMR) et 8 places 2 roues en sous sol, sur 2 niveaux. Compte-tenu du manque de places sur le site, nous proposons, en option, la réalisation d'un troisième sous-sol offrant 38 places, soit un total de 116 places.

Moderne, simple, durable et ouvert sur la ville :

Ce équipement moderne, fonctionnel et pérenne, répond aux données du programme, aux impératifs budgétaires et aux contraintes du site. Il se caractérise par une lisibilité aisée et une simplicité architecturale. Au-delà d'un simple « outil » pratique et fonctionnel, il a pour ambition de créer un environnement de qualité, chaleureux et convivial tout en affirmant son identité d'équipement public, ouvert sur la ville.